



**HAL**  
open science

## L'élevage des porcs en Haute-Mésopotamie, Syrie et transtigrine au début du IIe millénaire

Brigitte Lion, Cécile Michel

► **To cite this version:**

Brigitte Lion, Cécile Michel. L'élevage des porcs en Haute-Mésopotamie, Syrie et transtigrine au début du IIe millénaire. B. Lion et C. Michel. De la domestication au tabou : le cas des suidés au Proche-Orient ancien, De Boccard, pp.89-101, 2006, Travaux de la Maison René-Ginouvès 1. halshs-00518273

**HAL Id: halshs-00518273**

**<https://shs.hal.science/halshs-00518273>**

Submitted on 16 Sep 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'ÉLEVAGE DES PORCS EN HAUTE MÉSOPOTAMIE, SYRIE ET TRANSTIGRINE AU DEBUT DU II<sup>e</sup> MILLÉNAIRE

Brigitte LION\* et Cécile MICHEL \*\*

### Résumé

La documentation concernant le porc à l'époque paléo-babylonienne, en haute-Mésopotamie, Syrie et Transjordanie, est issue en majorité de palais et de bâtiments administratifs. De ce fait, elle éclaire surtout l'élevage institutionnel du porc, alors que l'élevage domestique n'apparaît quasiment pas. Elle livre des informations sur la taille des troupeaux, l'engraissement des animaux et parfois le personnel spécialisé. La viande et sa consommation demeurent assez peu documentées ; en revanche la production de saindoux est bien attestée. Les références aux animaux et à leur graisse se concentrent dans le triangle du Habur. Ailleurs les occurrences sont éparpillées, même à Mari en dépit de l'abondance des archives palatiales.

*Mots-clés* : porcs, élevage, saindoux, paléo-babylonien, haute Mésopotamie.

### Abstract

Texts concerning pigs from the Old Babylonian period in Upper Mesopotamia, Syria and the Trans-Tigris mostly come from palaces and administrative buildings. They therefore document institutional pig husbandry and there is practically no information on domestic husbandry. The tablets treat size of herds, fattening of the animals, and sometimes the professional personnel. Only a few refer to meat and consumption, but lard production is well attested. References to pigs and lard are concentrated in the Khabur triangle. Elsewhere, attestations are sparse, even at Mari, despite the extensiveness of the palace archives there.

*Key words*: husbandry, lard, Old-Babylonian, Upper Mesopotamia.

La documentation issue du nord de la Mésopotamie, de Syrie et de Transjordanie à l'époque paléo-babylonienne provient en majorité des palais et témoigne donc de l'élevage des porcs dans le cadre de ces institutions, de l'engraissement des bêtes, du personnel en charge des troupeaux et, plus rarement, de la consommation de viande par les élites. En revanche, il y a peu d'archives privées, et de ce fait les sources sont quasiment

---

\* Maître de Conférences, Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne et UMR 7041 *ArScAn*, Maison René-Ginouvès, Archéologie et Ethnologie, Nanterre.

\*\* Chargée de Recherche (CNRS), UMR 7041 *ArScAn*, Maison René-Ginouvès, Archéologie et Ethnologie, Nanterre.

muettes sur un éventuel élevage domestique. La situation s'inverse en basse-Mésopotamie, comme le montre la contribution de Frans van Koppen dans le présent volume.

Nous allons dans un premier temps présenter le corpus des sources, qui se limite à l'espèce domestique<sup>1</sup>, puis examiner, dans le cadre des élevages institutionnels, le personnel et l'engraissement des animaux. Nous envisagerons ensuite les produits issus de cet élevage : la viande et la graisse. Enfin nous nous intéresserons à l'image ambivalente du porc dans la documentation de Mari.

Nous ne prenons en compte que la documentation épigraphique et renvoyons aux articles de nos collègues pour les représentations de porcs ou les restes fauniques datant de la même époque<sup>2</sup>.

### 1. Présentation des sources

Les attestations de porc et de saindoux dans le nord de la Mésopotamie et les régions voisines proviennent de six sites<sup>3</sup>. Le plus grand nombre de références, quinze textes, figure dans les archives de Chagar Bazar<sup>4</sup>. Quatorze de ces tablettes ont été trouvées dans la salle 106 du grand bâtiment administratif fouillé en 1937, avec la plupart des autres textes de Chagar Bazar. La quinzième a été exhumée dans une maison privée, en 1936. À Tell Leilan, l'antique Šubat-Enlil, un texte de l'acropole, relatif au repas de la reine, mentionne porc et saindoux; un autre, découvert en 1987 dans un palais de la ville basse, concerne une sortie de saindoux. Trois tablettes de Tell Rimah / Qaṭṭarā<sup>5</sup> relèvent des archives d'Iltani, épouse du devin Aqba-Hammu et sœur d'Askur-Addu roi de Karana, conservées dans le palais, mais leur localisation dans la pièce VI résulte peut-être des désordres liés au pillage final du bâtiment ou de leur chute depuis l'étage supérieur<sup>6</sup>; il s'agit d'une lettre et de deux listes. Un texte administratif de Shemshāra, l'antique Šušarrā, provient de l'archive 2, pièce 34, où les tablettes étaient rangées dans des jarres, mais il est le seul à mentionner des porcs et son contenu est atypique par rapport à celui des autres documents. En Syrie, l'unique attestation de porcs dans les textes d'Alalah VII est issue du

<sup>1</sup> DURAND, 1987, p. 53 n. 39 a proposé de lire, dans ARM 24 273: 2, « 4 amar sag\*-bar = šeg<sub>9</sub>-bar », qu'il traduit par « 4 carcasses ». Il s'agit d'animaux vivants qui se trouvent dans la cour du palais de Mari, avec quatre *ayālu*, « cerfs ». L'identification du šeg<sub>9</sub>-bar, qui a pour équivalent *šappāru* dans la plupart des listes lexicales, pose des problèmes. Le terme a été analysé par STEINKELLER, 1995, p. 50, qui le traduit par « daim » (*Dama mesopotamica*) et indique que l'animal est souvent associé aux cerfs et aux gazelles, ce qui convient parfaitement pour le texte de Mari. La référence doit également être corrigée dans LION, 1992, p. 359 n. 15 (et dans PARAYRE, 2000, p. 157).

<sup>2</sup> Cf. les articles de X. Faivre, J.-O. Gransard-Desmond et E. Vila dans le présent volume.

<sup>3</sup> Une carte géographique du nord de la Mésopotamie ainsi que les éditions des extraits des textes cités sont données en annexe. Les tablettes des divers sites retenus dans cet article ne sont pas intégralement publiées: une moitié de la documentation de Mari demeure inédite, de même que l'essentiel des textes retrouvés à Tell Leilan et les récentes découvertes de Chagar Bazar. Nous remercions Martin Sauvage pour le fond de carte. Pour une première analyse des mentions de cochons dans la documentation paléo-babylonienne, cf. LION et MICHEL, sous presse.

<sup>4</sup> TALON, 1997 et VAN KOPPEN, 1999-2000.

<sup>5</sup> MICHEL, 2006.

<sup>6</sup> BATTINI, 2001, pp. 134-135.

palais. Enfin les abondantes archives royales de Mari n'ont livré que six allusions à cet animal, toujours dans des lettres.

La documentation paléo-babylonienne du nord relative aux suidés présente donc deux particularités : elle est issue de palais ou de bâtiments administratifs, sauf dans le cas de la maison de Chagar Bazar; et elle relève des archives économiques, sauf à Mari et dans un cas à Qaṭṭarā, où il s'agit de correspondance.

## 2. Les élevages institutionnels : cadre et personnel

L'essentiel des informations sur l'élevage des porcs par un grand organisme provient de Chagar Bazar, mais ressortit à deux dossiers différents.

### 2.1. Le palais de Chagar Bazar

Les références à l'élevage porcin relevant probablement du palais appartiennent à deux groupes de textes qui datent tous de la même année, l'éponymie d'Addu-bani (1777/76).

La première série consiste en courts billets de dépenses mensuelles pour la nourriture des animaux : chevaux, ânes, bœufs de labour, gazelles et oiseaux, vaches, moutons et biches, ainsi que, dans quatre cas, des porcs<sup>7</sup>. Trois de ces billets se présentent à peu près de la même façon : montant de céréales, nombre de porcs et éventuellement de porcelets destinataires de ces quantités, date. Tous concernent des animaux qualifiés de *bērūtum*, « de choix ». Ces textes sont datés chacun d'un mois différent de la même année : viii\*<sup>8</sup>, xi\* et xii\* dans le calendrier éponymal en vigueur en Haute-Mésopotamie. Le quatrième texte, daté du mois viii\*, fait état de l'engraissement d'une vingtaine de « porcs élevés au grain » (šah-hi-a še).

Le tableau ci-dessous résume les données de ces textes :

texte	Porcs	porcelets	total	mois
54	210		210	viii*
63	20 (engraissés)		20	viii*
56	107	60	167	xi*
34	67	60	127	xii*

La taille du troupeau, qui dépasse une voire deux centaines de bêtes, est exceptionnelle et sans parallèle à l'époque paléo-babylonienne.

La seconde série recense les rations versées aux dépendants du palais et des *nēparum*; ce terme est souvent traduit par atelier, mot qui ne convient pas ici, mais doit désigner un espace clos. Parmi ces employés, un porcher, sipa šah-hi-a, nommé Nanizu, reçoit à quatre reprises des rations mensuelles de 40 litres<sup>9</sup>.

En fait ces deux groupes de tablettes concernent au moins en partie le même élevage, car le texte de la première série précise que les vingt porcs sont engraisés dans le

<sup>7</sup> TALON 1997, n°34, 54, 56, 63.

<sup>8</sup> Le mois še-kin-ku<sub>5</sub> est le mois viii\* à Chagar Bazar, d'après LACAMBRE, 2002, p. 507.

<sup>9</sup> TALON, 1997, n° 81 datant du mois iv\*, n°12 datant du mois vii\*, n° 82 et 88 dont la date est perdue.

*nēparum*<sup>10</sup>; cela incite à penser que le porcher Nanizu y exerce ses fonctions, en tant que responsable de l'engraissement. En revanche on ne connaît ni le lieu, ni les conditions d'élevage des autres porcs.

## 2.2. La maison de Šubat-Enlil à Chagar Bazar

Huit textes découverts à Chagar Bazar, également salle 106, font état de rations de grain pour la maison de Šubat-Enlil. Certains sont cassés, mais il est probable que tous contenaient exactement les mêmes rubriques, dont l'une mentionne des porcs.

L'existence de domaines extra-territoriaux est bien attestée dans le Royaume de Haute-Mésopotamie par les archives de Mari, dont le roi Yasmah-Addu possédait une « maison de Šubat-Enlil » et une « maison d'Ekallatum » situées dans ces localités, capitales de son père et de son frère<sup>11</sup>. Ces maisons, comprenant une résidence et des domaines agricoles, étaient gérées par du personnel relevant de Yasmah-Addu et servaient à héberger le roi de Mari lors de ses visites, ainsi que ses représentants et ses messagers. Les administrations locales contribuaient à l'entretien de ces maisons, qui vivaient aussi des revenus de leurs propres domaines.

À Chagar Bazar, la « maison de Šubat-Enlil » et la « maison d'Ekallatum » mentionnées dans la documentation doivent plutôt être considérées comme des domaines relevant de ces deux localités, c'est-à-dire de leurs souverains respectifs, Šamšī-Addu et Išme-Dagan<sup>12</sup>. Les documents concernant la maison de Šubat-Enlil citent un personnage portant le nom de Šamšī-Addu-ilī, nom aulique formé sur celui du souverain, qui pourrait diriger le domaine pour le compte du roi de Haute-Mésopotamie; ses rations sont doubles des rations les plus élevées attribuées dans ces listes, ce qui indique l'importance de son rang. Les autres membres de la maison de Šubat-Enlil, récipiendaires de rations, sont cités dans un ordre fixe : quatre à six femmes, puis trois à cinq hommes, huit chanteurs, ainsi parfois que deux brasseurs, tous désignés par leur nom, puis des servantes du roi (Šamšī-Addu). Des rations sont également distribuées à des animaux : deux ou trois oiseaux, deux porcs et parfois quatre bœufs. Cette « maison de Šubat-Enlil » est donc un véritable petit domaine pourvu de personnel, et les femmes mentionnées en début de liste peuvent être des épouses du roi<sup>13</sup>. Les porcs sont peu nombreux, ce qui évoque davantage l'élevage pratiqué par les particuliers qu'un élevage institutionnel de grande ampleur<sup>14</sup>.

Les textes concernant cette « maison » proviennent du palais de Chagar Bazar : il s'agit donc vraisemblablement de comptes de rations versées par l'administration locale. D'après les quantités, ces rations doivent être mensuelles (cf. § 3.).

<sup>10</sup> TALON, 1997, n°63.

<sup>11</sup> VILLARD, 2001, pp. 100-112.

<sup>12</sup> VILLARD, 2001, p. 101 n. 629.

<sup>13</sup> La même situation existe dans les domaines de Yasmah-Addu chez son frère et son père, cf. VILLARD, 2001, p. 109 et *ARM* 1 64.

<sup>14</sup> Au milieu du II<sup>e</sup> millénaire, on constate le même phénomène dans les archives de Šilwa-Tešup trouvées à Nuzi : le prince possède des domaines dans diverses villes du royaume d'Arrapha ; les distributions de grains aux porcs élevés sur ces domaines concernent un à trois animaux; voir l'article de B. Lion dans ce volume.

### 2.3. *Alalah*

Un document d'*Alalah* fait état de distributions de rations à des porcs engraisés par le palais<sup>15</sup>. L'orge est attribuée à Taheya, qui reçoit à deux autres reprises de l'orge et de la farine en tant que berger<sup>16</sup>. Il ne serait donc pas spécialisé dans l'élevage des porcs.

La structure du texte rappelle celle des distributions pour la maison de Šubat-Enlil à Chagar-Bazar : dans la première section, l'orge est octroyée à des personnes, hommes et femmes, et à des animaux, chevaux et ânes.

### 2.4. *Šušarrā*

Un fragment de liste, trouvé à Tell Shemshāra parmi la documentation administrative, mentionne la distribution de porcelets à divers individus<sup>17</sup>. La tablette est trop abîmée pour que l'on identifie les personnes impliquées et que l'on comprenne le contexte de cette distribution. Il est néanmoins probable que les bêtes relèvent d'un élevage institutionnel.

## 3. Les élevages institutionnels : l'engraissement des animaux

La ration standard attribuée aux porcs du palais de Chagar Bazar s'élève à 1/2 litre (silà) d'orge par bête et par jour, qu'il s'agisse d'animaux jeunes ou adultes<sup>18</sup>. Elle constitue un complément alimentaire : le porc, animal omnivore, a une alimentation diversifiée, mais seule l'orge sortant des entrepôts royaux fait l'objet d'une comptabilité.

Toutefois, certaines bêtes ont droit à une ration sextuple : les vingt porcs « élevés au grain » reçoivent 3 litres d'orge par bête et par jour<sup>19</sup>. Il pourrait s'agir d'animaux en fin d'engraissement dont on augmente considérablement les rations peu avant l'abattage, afin d'obtenir de plus grandes quantités de viande et de graisse.

Dans la maison de Šubat-Enlil, les deux porcs reçoivent 100 litres d'orge soit, si la ration est mensuelle, 1 2/3 litre par bête et par jour<sup>20</sup>, ce qui constitue un cas intermédiaire.

	Palais	Palais ( <i>nēparum</i> )	Maison de Šubat-Enlil
Ration quotidienne	1/2 silà	3 silà	1 2/3 silà

À *Alalah*, la ration distribuée est de 10 *pa(rīsu)*<sup>21</sup>. Le *parīsu* valant 60 silà<sup>22</sup>, les porcs reçoivent 600 silà. Le texte est rédigé pour un mois (le mois *pargu*), ce qui correspond à une distribution de 20 litres par jour, mais on ignore le nombre d'animaux

<sup>15</sup> ZEEB, 2001, n°13.

<sup>16</sup> ZEEB, 2001, pp. 381-382.

<sup>17</sup> EIDEM, 1992, n°86.

<sup>18</sup> TALON, 1997, n°34, 54 et 56.

<sup>19</sup> TALON, 1997, n°63.

<sup>20</sup> TALON, 1997, n°73, 78, 79, 91, 93 et 103 (ainsi que, vraisemblablement, les n° 86 et 108).

<sup>21</sup> ZEEB, 2001, n°13

<sup>22</sup> ZEEB, 2001, p. 204.

destinataires de ces rations. Selon l'importance des rations, il pourrait y avoir 7 à 40 bêtes<sup>23</sup>.

#### 4. L'élevage par des particuliers

Une lettre de Tell Rimah atteste de façon indirecte que les particuliers aussi élevaient des porcs. Elle est envoyée par le devin Aqba-Hammu, qui dit avoir remis à son épouse Iltani le contenu de maisons confisquées à des condamnés. Ce contenu est ainsi décrit : « l'orge, les cochons, le malt et le pain de bière »<sup>24</sup>. L'association des porcs à l'orge, au malt et au pain de bière suggère que ces maisons pouvaient abriter des activités de brasserie ; en effet, les porcs peuvent se nourrir des résidus laissés par le brassage de la bière. On en connaît d'autres exemples à l'époque paléo-babylonienne<sup>25</sup>.

#### 5. La viande de porc

La consommation de viande attestée par la documentation issue des palais ou des bâtiments administratifs concerne surtout l'alimentation de l'élite.

À Tell Leilan, une tablette inédite, unique en son genre, concerne la livraison d'un porc engraisé au grain (*šah še*) pour un repas de la reine<sup>26</sup>, le 18-ix\*-éponymie de Pussaya ; elle porte le sceau de Samiya, un serviteur de Šamšī-Addu. Sur le même site, des textes enregistrent des livraisons de bière pour les repas du roi, faites la même année. Ces billets ressemblent aux textes de repas du roi bien connus dans les archives de Mari.

Selon une lettre de Mari, les ambassadeurs envoyés à Babylone reçoivent de la viande de porc, parmi d'autres mets de choix; Išme-Dagan, roi d'Ekallatum, se plaint d'avoir été lui-même reçu avec moins d'égards que les messagers de Zimrī-Līm : « Lorsque je suis allé à Babylone, du porc, des poissons, des oiseaux et des pistaches ont été constamment (offerts) aux messagers de Zimrī-Līm, alors qu'on ne s'est pas soucié de moi ! »<sup>27</sup>. D'après l'étiquette diplomatique en vigueur, une telle différence de traitement peut être interprétée comme un affront politique. L'incident montre néanmoins que les messagers de Mari consomment du porc.

Si le porc est apprécié à la cour de Babylone, il n'en allait peut-être pas de même partout. De fait, les rares mentions de porc provenant de Mari ne font pas état de la consommation de viande de porc par le roi ni par les grands; au contraire, d'après deux lettres de Yaqqim-Addu, gouverneur de Saggarātum, des porcs sont jetés en pâture à des lions capturés... qui boudent cette nourriture<sup>28</sup>. Dans un cas, un chien est jeté au fauve en même temps que le porc<sup>29</sup>, et l'on trouve ici l'association de deux animaux qui au I<sup>er</sup> millénaire sont souvent considérés comme impurs<sup>30</sup>.

<sup>23</sup> 40 animaux dans l'hypothèse où, comme à Chagar-Bazar, ils recevraient chacun ½ litre par bête et par jour ; 7 porcs s'il s'agit d'un engraissement intensif à 3 litres par jour. Tous les cas intermédiaires sont possibles.

<sup>24</sup> *OBTR*, n°95.

<sup>25</sup> Cf. l'article de F. van Koppen dans cet ouvrage.

<sup>26</sup> L 85-112 : WHITING, 1990, pp. 569-570 et 576.

<sup>27</sup> *ARMT* 26/2 384.

<sup>28</sup> *ARM* 2 106 et *ARM* 14 1.

<sup>29</sup> *ARM* 2 106.

<sup>30</sup> VILLARD, 2000, pp. 244-245 et Ph. Abrahams dans ce volume.

## 6. Le saindoux

La graisse de porc ou saindoux intervient à plusieurs reprises dans la documentation du nord. La reine de Šunā, ville située dans le triangle du Habur, fait envoyer à Mari sous son sceau 60 litres de saindoux, autant de pistaches et du pain aigre<sup>31</sup>. Le saindoux figure donc ici parmi les denrées alimentaires. C'est aussi le cas des deux tablettes de Tell Leilan évoquant ce produit. Dans l'une d'elles, cinq litres de saindoux et un porc sont livrés pour le repas de la reine<sup>32</sup>. Dans l'autre, les intendants laissent sortir 20 litres d'olives et un tiers de litre de saindoux<sup>33</sup>; ce dernier document appartient à un ensemble de textes concernant la gestion de l'huile dans le palais, et C. Vincente pense qu'il pourrait s'agir d'un service analogue à celui du « bureau de l'huile » connu à Mari<sup>34</sup>.

À Qaṭṭarā, le saindoux est répertorié dans deux inventaires<sup>35</sup>. Dans le premier, il figure aux côtés d'huile végétale, de graisse de mouton, de miel, fruits, légumes, substances aromatiques et même de crevettes; cela indique là encore un usage culinaire<sup>36</sup>. L'autre texte en revanche associe le saindoux à de l'huile, mais aussi à des sacs de cuir, un panier et un siège; la destination des produits gras n'est alors pas assurée et pourrait évoquer plutôt un usage artisanal. Dans ces deux documents, les quantités, mesurées en jarres, représentent des centaines de litres<sup>37</sup>.

Un texte de Chagar Bazar, trouvé dans une maison, enregistre des reçus de saindoux : 36 litres sont livrés par un fermier de Hazakanum, ville proche de Šubat-Enlil, et 16 litres par un fermier de Kabitta, au nord de Kahat, peut-être à une vingtaine de km de cette dernière<sup>38</sup>.

Ces différents documents témoignent de la production de saindoux, et donc de l'existence d'élevages de porcs, dans le triangle du Habur (Chagar-Bazar, Šunā, Šubat-Enlil, Hazakanum, Kabitta), ainsi qu'au sud-est du Sinjar à Qaṭṭarā.

## 7. Le porc au figuré : un animal ambivalent à Mari

Dans les archives royales de Mari, en dépit de l'abondance de cette documentation, on ne trouve aucune allusion concrète à l'élevage du porc, ni à la

<sup>31</sup> ARM 10 116; le terme akkadien employé est *nāhum*, alors que dans les autres textes de haute Mésopotamie le saindoux est désigné par l'idéogramme sumérien i-šah.

<sup>32</sup> L 85-112.

<sup>33</sup> VINCENTE, 1991, n°156. Ce texte date de l'éponymie de Habil-kēnum, à situer entre l'an 42 de Hammu-rabi et l'an 2 de Samsu-iluna, d'après VEENHOF, 1987-1988, p. 37.

<sup>34</sup> VINCENTE, 1991, p. 388.

<sup>35</sup> OBTR, n° 204 et 205.

<sup>36</sup> OBTR, n°204 : 3 mentionne une qualité particulière, le saindoux-*ruqqu*. Il pourrait s'agir de saindoux raffiné, d'après le verbe *raqāqum*, comme le suggère le CAD N/1 p. 143a, qui cite le passage ; en revanche le CAD R, p. 420, rattache l'adjectif *ruqqû*, « parfumé », employé à propos de l'huile dans les listes lexicales, au verbe *ruqqû*, préparer du parfum.

<sup>37</sup> Ces jarres doivent avoir une capacité standard; la jarre-*kutum* contient 5 bān, soit environ 50 litres ; une autre jarre, peut-être de capacité standard, contient 30 litres, d'après OBTR, n°204, l. 14-15.

<sup>38</sup> TALON, 1997, n°10. Pour les toponymes, voir EIDEM, 1996 ; Hazakanum est identique à Hazzikkannum, que GUICHARD, 1994, p. 244 propose d'identifier à Tell Qāraša; pour Kabitta ou Kabittum cf. CHARPIN, 1990, pp. 76-77.



consommation de sa viande, du moins pas à Mari même; ou alors celle-ci est jetée aux lions. En revanche, dans deux lettres, des tournures imagées font intervenir le porc pour décrire des comportements humains.

Dans un cas, l'animal apparaît avec une connotation négative. Un messager du roi Zimrī-Līm, Lā'ūm, en mission à Babylone, se plaint d'avoir été moins bien reçu à la cour de Hammu-rabi, avec sa délégation, que ne l'ont été les envoyés d'Alep, et le fait savoir au roi de Babylone en ces termes : « Pourquoi cette ségrégation de ta part envers nous, comme si nous étions des fils de truie? »<sup>39</sup> Le porc est ici très mal perçu.

Mais dans une autre lettre, Bannum, un proche du roi, se vante d'avoir promu à la charge de majordome un certain Bēlšunu, et commente ainsi son choix : « il devient gras comme un porc que tu peux égorger »<sup>40</sup>. Il faut sans doute comprendre que ce serviteur est arrivé à un point de compétence où il peut être fort utile au roi, comme un porc qui, au terme du processus d'engraissement, devient bon pour l'abattage et la consommation. Une telle image suppose donc la connaissance des méthodes d'élevage, ainsi qu'un certain goût pour la viande du porc gras, alors même que la documentation mariote demeure pour l'instant, sur ce point, muette.

### **Conclusion**

Le corpus réuni ici documente particulièrement bien le triangle du Habur, et surtout sa partie orientale, où l'élevage du porc doit faire partie des activités agricoles habituelles et le cochon du paysage. Les restes de suidés pourraient confirmer ces données, car ils sont assez nombreux à Tell Brak pour la fin du III<sup>e</sup> millénaire et le début du millénaire suivant<sup>41</sup>.

Le corpus de Mari constitue peut-être un cas particulier dans l'ensemble de la documentation présentée ici. La rareté des mentions de porcs, l'image négative parfois associée à l'animal, devraient-elles être mises en rapport avec les origines nomades de la dynastie et d'une bonne partie de la population du royaume ? Là encore, l'archéozoologie confirme la rareté de ces animaux dans la région du Moyen-Euphrate à cette époque<sup>42</sup>.

---

<sup>39</sup> ARM 2 76.

<sup>40</sup> ARMT 26/1 5.

<sup>41</sup> E. Vila, « Données archéozoologiques... », dans le présent ouvrage, analyse les données archéozoologiques : pour le Bronze Moyen, elle relève la présence de plus de 20% de restes osseux de porcs à Tell Brak.

<sup>42</sup> Voir l'article d'E. Vila, « Données archéozoologiques... » dans le présent ouvrage.

## ANNEXES

## Références textuelles

## Alalah VII

ZEEB, 2001, n° 13 : distribution de grain par le palais à différentes personnes et à des animaux.

- l. 17: 10 (*pa*) *a-na ta-ah-e-ia* šà-gal šah  
10 (*parīsu*) pour Taheyia : nourriture pour les porcs.

## Chagar Bazar

Pour les dates, cf. CHARPIN et ZIEGLER, 2003, p. 262 (correction de 2 ans par rapport à TALON, 1997).

## 1. Porcs engraisés

TALON, 1997, n° 54 : rations de grain pour des porcs. ?-viii\*-Addu-bāni (Hr 17).

	3[1 an]še 5 bán še		3[1]50 litres de grain,
2	<i>i-[n]a</i> <sup>giš</sup> <i>bán ki-na-te-e</i>	2	mesurés par la mesure domestique :
	š[à-g]al 2 me 10 šah <i>bi-ru-tim</i>		nourriture pour 210 porcs de choix
4	½ silà-àm	4	à 0,5 litre chacun.

TALON, 1997, n° 63 : rations de grain pour des porcs engraisés. ?-viii\*-Addu-bāni (Hr 17).

	18 anše še		1800 litres de grain
2	<i>i-na</i> <sup>giš</sup> <i>bán ki-na-te-e</i>	2	mesurés par la mesure domestique :
	šà-gal 20 šah-hi-a še		nourriture pour 20 porcs engraisés
4	3 silà-àm	4	à 3 litres chacun,
R.	<i>ša i-na ne-pa-ri-im</i>	5-6	qui mangent dans le <i>nepārum</i> .
6	<i>i-ka-lu</i>		

TALON, 1997, n° 56 : rations de grain pour des porcs. ?-xi\*-Addu-bāni (Hr 17).

	25 anše 5 silà še		2505 litres de grain
2	<i>i-na</i> <sup>giš</sup> <i>bán ki-na-te-e</i>	2	mesurés par la mesure domestique :
	šà-gal 1 me 7 šah		nourriture pour 107 porcs (et)
4	1 šu-ši šah tur <i>bi-ru-tim</i> ½ silà-àm	4	60 porcelets de choix à 0,5 litre chacun.

TALON, 1997, n° 34 : rations de grain pour des porcs. ?-xii\*-Addu-bāni (Hr 17).

	19 anše 5 silà še		1905 litres de grain
2	<i>i-na</i> <sup>giš</sup> <i>bán ki-na-te-e</i>	2	mesurés par la mesure domestique :
	šà-gal 1 šu-ši 7 šah		nourriture pour 67 porcs (et)
4	1 šu-ši šah tur <i>bi-ru-tim</i> ½ silà-àm	4	60 porcelets de choix à 0,5 litre chacun.

## 2. Rations pour les gens du nepārum, les artisans et les travailleuses

4 bán *Na-ni-zu* sipa šah-hi-a 40 litres : Nanizu, le porcher

TALON, 1997, n° 81, ii, 7 : ?-iv\*-Addu-bāni (Hr 16).

TALON, 1997, n° 82, ii, 7 : date perdue (mais structure proche de TALON 1997: n° 81).

TALON, 1997, n° 12, i, 35 : ?-vii\*-Addu-bāni (Hr 16).

TALON, 1997, n° 88, i, 33 : date perdue (mais structure proche de TALON 1997: n° 12).

## 3. Rations de grain pour la maison de Šubat-Enlil

1 anše šà-gal 2 šah niga 100 litres, nourriture pour 2 porcs gras

TALON, 1997, n° 73, 13 : distribution d'orge à 4 femmes, 4 hommes, 3 oiseaux, [2 porcs engraisés], 8 chanteurs, les servantes du roi et Samši-Addu-ilī. Total 1400 litres. 3-x\*-Ahiyaya. La datation de cet éponyme à Chagar-Bazar est incertaine : cf. CHARPIN et ZIEGLER, 2003, pp. 165-166.

- TALON, 1997, n° 78, 16 : distribution d'orge à 6 femmes, 5 hommes, 2 oiseaux, 2 porcs engraisés, 8 chanteurs, 2 brasseurs, les servantes du roi, Samši-Addu-ilī et 4 bœufs. Total 2680 litres. ?-ii\*-?.
- TALON, 1997, n° 79, 14 : distribution d'orge à 4 femmes, 5 hommes, 2 oiseaux, 2 porcs engraisés, 8 chanteurs, les servantes du roi, Samši-Addu-ilī. Total 1440 litres. ?-i\*-Aššur-malik (Hr 13).
- TALON, 1997, n° 91, 12 : distribution d'orge à 4 femmes, 3 hommes, 2 oiseaux, 2 porcs engraisés, 8 chanteurs, les servantes du roi et Samši-Addu-ilī. Total 1330 litres. Date perdue.
- TALON, 1997, n° 93, 11 : distribution d'orge à 4 femmes, 3 hommes, 2 oiseaux, 2 porcs engraisés, 8 chanteurs, les servantes du roi et Samši-Addu-ilī. Total [1450 litres]. Date perdue.
- TALON, 1997, n° 103, 15 : distribution d'orge à 6 femmes, 5 hommes, 3 oiseaux, [2 porcs engraisés], 8 chanteurs, 2 brasseurs, les servantes du roi, Samši-Addu-ilī et 4 bœufs. Total [2860 litres]. Pas de date.

À ce dossier, il faut ajouter les tablettes TALON, 1997, n° 96 et 108 dont il ne subsiste que les premières lignes.

#### 4. Saindoux

TALON, 1997, n° 10. 3-v\*-Ilī-tillatī (Hr 9).

	3 bán 6 silà i-šah		36 litres de saindoux
2	ša lú-engar <i>Ha-za-ka-nim</i>	2	d'un fermier (de) Hazakanum :
	<i>ma-hi-ir</i>		reçu.
4	1 bán 6 silà i-šah	4	16 litres de saindoux
Tr.	ša lú-engar		d'un fermier
R.	<i>Ka-bi-it-ta</i>	6	(de) Kabitta :
	<i>ma-hi-ir</i>		reçu.
8	<i>tup-pí lá-u</i>	8	Tablettes des paiements en retard
	<i>ša ma-ah-ru</i>		qui ont été reçus.

#### Mari (Tell Hariri)

ARM 2 106 = DURAND, 1997, n° 214 : lettre au roi de Yaqqim-Addu, à propos d'un lion attrappé dans une réserve de Bīt-Akkakka. Le gouverneur demande ce qu'il doit en faire.

- 15      ù ur-mah u<sub>4</sub> 5-kam *i-na li-ib-bi*  
 16      *ru-ug-bi-im ú-ši-ib ur-gi<sub>7</sub>-ra ú šah*  
 17      *id-du-šum-ma a-ka-lam li-mu*

« Et le lion est resté 5 jours dans la réserve. On lui a jeté un chien et un cochon. Il n'a pas voulu manger. »

ARM 14 1 = DURAND, 1997 n° 215 : lettre au roi de Yaqqim-Addu, à propos d'une lionne capturée dans une réserve de Bīt-Akkakka.

- 11      [x] x [ša]h<sup>2</sup> *ad-di-šu-ma uš-ta-mi-sú-nu-ti-ma*  
 12      *e-zi-ib-šu-nu-ti-[ma]*  
 13      *a-ka-lum-ma ú-ul i-ku-ul-šu-[nu-t]i*

« Je lui ai jeté [x por]c(s), mais après les avoir tués, il les a laissés [et] n'a absolument pas voulu les manger. »

ARM 2 76 = DURAND, 1997 n° 404 : lettre au roi de Lâ'ûm, en ambassade à Babylone. Il est entré avec Zimrî-Addu et Yarîm-Addu pour le repas devant Hammu-rabi, mais se trouve mal reçu et s'en plaint.

- 15      ... *am-mi-nim*  
 16      *ki-ma dumu-meš ša-hi-tim tu-pa-ra-IS-né-[ti]*

« Pourquoi cette ségrégation de ta part envers nous, comme si nous étions des fils de truie ? »

ARMT 26/1 5 : lettre au roi de Bannum, qui justifie la nomination de Bēlšunu à la charge de majordome.

24 <sup>1</sup>*be-el-šu-nu ir-ka ša ki-ma ša-hi-im*  
 25 *i-ka-bi-ru-ma ta-ṭà-ab-ba-hu-šu*  
 26 *ma-am-ma-an qa-at-ka la i-ša-ab-ba-tu-[šu-um]*  
 27 *a-na a-bu-ut é ú-wa-e-er-šu*

« Bēlšunu, ton serviteur, qui devient gras comme un porc que tu peux égorger, pour qui personne n'intercède auprès de toi, je le commets à la charge de majordome. »

ARMT 26/2 384 : lettre acéphale, peut-être envoyée par Yasīm-Hammû depuis Babylone. Elle cite les récriminations d'Išme-Dagan, roi d'Ekallatum.

67<sup>?</sup> (...) *i-nu-ma a-na ká-dingir-ra<sup>ki</sup>*  
 68<sup>?</sup> *al-li-kam a-na dumu-meš ši-ip-ri ša zi-im-ri-li-im ša<sup>1</sup>-hu-um* ku<sub>6</sub>-há mušen-há  
 69<sup>?</sup> *bu-<ṭú>-um-tum ka-a-ia-na-sú-nu-ši-ī[m] i-ia-tam da-'a<sub>4</sub>-ti ú-ul i-ša-al-lu*

« Lorsque je suis allé à Babylone, du porc, des poissons, des oiseaux, des pistaches ont été constamment (offerts) aux messagers de Zimrî-Lîm, alors que moi, on ne s'est pas soucié de moi ! »

ARM 10 116 = DURAND, 2000, n° 1241 : lettre de Hinnīya (dame de confiance de Tizpatum, reine de Šunā et fille de Zimrî-Lîm) à Dagan-Namhī à Mari.

28 1 (pi) *na-hu-um* 1 (pi) *bu-uṭ-na-tim*  
 29 *ù šu-il-gi ša ninda em-ši*  
 30 *i-na ku-nu-ki ti-iz-pa-tim ka-ni-/ik*

« 60 litres de saindoux, 60 litres de pistaches et un panier de pain aigre sont scellés au sceau de Tizpatum. »

#### Qaṭṭarā (Tell Rimah)

OBTR, n°95 : lettre d'Aqba-hammu à Dadu-rapi.

4 *ša é-hi-a lú-meš be-el [arnim]*  
*ša i-na ia-ši-ba-tim<sup>ki</sup>*  
 6 *ta-aš-ba-tu še-em šáh-hi-a*  
*munu<sub>x</sub> ù bappir ša i-ba-aš-šu-ú*  
 8 *a-na<sup>1</sup> il-ta-nim ad-di-in*  
*i-na-an-na a-na še-im šáh-hi-a*  
 10 *munu<sub>x</sub> ù bappir ša i-na é-hi-a ši-[na-ti]*  
*il-li-qú-ú*

« J'ai donné à Iltani le contenu des maisons appartenant aux condamnés que tu a confisqué dans Yašibatum : l'orge, les cochons, le malt et le pain de bière, ce qu'il y avait. Maintenant, pour l'orge, les cochons, le malt et le pain de bière qui ont été pris dans ces maisons [...] »

OBTR, n°204 : mention de différents produits mesurés en jarres (huile et bois de genévrier, miel, fruits-*azamru*, dattes, crevettes, substances aromatiques, poireaux, suif, palmiers) et de saindoux.

3	9 dug i-šáh <i>ru-uq-qú-ú</i>	3	9 jarres de saindoux <i>ruqqu</i> (270 l.)
4	7 dug i-šáh (...)	4	7 jarres de saindoux (210 l.)
14	1 dug <i>ku-tum</i> 5 bán i-šáh	14	1 jarre- <i>k</i> . de 50 litres de saindoux
	1 dug 3 bán <i>ša</i> i-šáh		1 jarre de 30 litres de saindoux,
16	gir <i>ab-di<sup>d</sup>-im</i>	16	intermédiaire: Abdi-Addu
	2 anše 1 bán i-šáh		210 litres de saindoux,
18	i-šáh a-rá 2 kam	18	saindoux pour la seconde fois.

OBTR, n° 205 : mention de produits divers (huile, sacs en cuir, siège, panier) et de saindoux.

1 3 anše 5 silá i-šáh 305 litres de saindoux.

**Šubat-Enlil (Tell Leilan)**

L 85-112 : tablette de repas de la reine trouvée à Tell Leilan, inédite. Elle est décrite par WHITING, 1990, pp. 569-570 et 576 : « A tablet recording the expenditure of five sila of lard (i-šah) and a pig (šah še) for the banquet of the queen (nig-gub *be-el-tim*) ».

Provenance : Area A, type : tablette, *limu* : Pussaya, mois : *magranim*, jour : 18. Contenu : saindoux et porc pour le *naptan bēltim*. Sceau de Samiya serviteur de Šamši-Addu.

VINCENTE, 1991, texte n° 156 (field number 704), pp. 376-377.

Produits divers (olives et saindoux) pour Šaumuri le Lullu que Tulpiya a pris en butin et que le roi a envoyé. Sortie des intendants. À Šehna, le 20-ix\*-Habil-kēnum.

2	1/3 silā i-šah	2	1/3 de litre de saindoux
	<i>i-na</i> <i> silā <sup>d</sup> utu		selon la mesure- <i>qa</i> de Šamaš.

**Šušarrā (Tell Shemshāra)**

EIDEM, 1992, n° 86.

	[x] šah-tur <i>a-na</i> <sup>d</sup> utu- <i>ma-gi-ir</i>
2	[x š]ah-tur <i>a-na</i> e-x-x- <sup>d</sup> IM
	[x šah]-tur <i>a-na</i> x-x [x]- <i>an-ni</i>

*Bibliographie*

BATTINI, L. (2001), « La dernière phase du palais de Tell al-Rimah: nouvelle approche », *RA* 95, pp. 115-140.

CHARPIN, D. (1990), « A Contribution to the Geography and History of the Kingdom of Kahat », dans S. Eichler, M. Wäfler et D. Warburton (éd.), *Tall Al-Hamīdīya* 2, Göttingen, pp. 67-85.

CHARPIN, D. et ZIEGLER, N. (2003), *Mari et le Proche-Orient à l'époque amorrite. Essai d'histoire politique*, FM 5, Paris.

DURAND, J.-M. (1987), « L'organisation de l'espace dans le palais de Mari: le témoignage des textes », dans E. Lévy (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome, Actes du Colloque de Strasbourg, 19-22 juin 1985*, Strasbourg, pp. 39-100.

DURAND, J.-M. (1997), *Documents épistolaires du palais de Mari*. Tome I. *LAPPO*, vol. 16, Paris.

DURAND, J.-M. (2000), *Documents épistolaires du palais de Mari*. Tome III. *LAPPO*, vol. 18, Paris.

EIDEM, J. (1992), *The Shemshāra Archives. The Administrative Texts*, Copenhague.

EIDEM, J. (1996), « Some Upper Mesopotamian Toponyms », *NABU* 1996/6.

GUICHARD, M. (1994), « Au pays de la Dame de Nagar », dans D. Charpin et J.-M. Durand (éd.), *Recueil d'études à la mémoire de Maurice Birot*, FM 2, Paris, pp. 235-272.

LACAMBRE, D. (2002), « Niggallum, lecture akkadienne du mois še-kin-ku<sub>5</sub> », *FM* 6, Paris, pp. 505-511.

LION, B. (1992), « La circulation des animaux exotiques dans le Proche-Orient antique », dans D. Charpin et F. Joannès (éd.), *La circulation des biens, des personnes et des idées dans le Proche-Orient Ancien*, *CRRA* 38 (Paris, 1991), Paris, pp. 357-365.

LION, B. et MICHEL, C. (sous presse), « Les porcs dans la documentation textuelle paléo-babylonienne », dans F. Vermaak (éd.), *Fauna and Flora in the Ancient Near East*, *CRRA* 50 (*Skukuza*, 2003), *JSem*.

MICHEL, C. (2006), « Qatārā », *RIA* 11, pp. 154-156.

PARAYRE, D. (2000), *Les suidés dans le monde syro-mésopotamien aux époques historiques*, *Topoi Suppl.* 2, Lyon, pp. 141-206.

STEINKELLER, P. (1995), « Sheep and Goat Terminology in Ur III Sources from Drehem », *BSA* 8, pp. 49-70.

TALON, Ph. (1997), *Old Babylonian Texts from Chagar Bazar*, *Akkadica Suppl.* 10, Bruxelles.

VAN KOPPEN, F. (1999-2000), « Compte-rendu de TALON, 1997 », *Afo* 46-47, pp. 336-341.

VEENHOF, K. R. (1987-1988), « The Sequence of the “Overseers of the Merchants” at Sippar and the Date of the Year-Eponymy of Habil-kēnum », *JEOL* 30, pp. 32-37.

VILLARD, P. (2000), « Le chien dans la documentation néo-assyrienne », *Topoi Suppl.* 2, Lyon, pp. 235-249.

VILLARD, P. (2001), « Les administrateurs de l'époque de Yasmah-Addu », *Amurru* 2, Paris, pp. 9-140.

VINCENTE, C. A. (1991), *The 1987 Tell Leilan tablets dated by the Limmu of Habil-kinu*, Ph. D. inédit, *University Microfilms International*, Ann Arbor, N° 9315202.

WHITING, R. M. (1990), « The Tell Leilan Tablets: A Preliminary Report », *AJA* 94, pp. 568-579.

ZEEB, F. (2001), *Die Palastwirtschaft in Altsyrien nach den spätaltbabylonischen Getreidelieferlisten aus Alalah (Schicht VII)*, *AOAT* 282, Münster.



